

**Conseil d'Administration du 11 avril 2014  
Compte-rendu**

**Présents :**

<b>Le Président</b>	<b>Benz WEBER</b>
<b>Le Directeur</b>	<b>Bruno MENGOLI</b>
<b>La directrice adjointe</b>	<b>Florence TOUCHANT</b>
<b>Collège des enseignants</b>	<b>Dalil HAMANI, Gwen ROUVILLOIS, Édouard ROPARS, François GUÉNA</b>
<b>Collège des administratifs</b>	<b>Marie-Liesse SZTUKA</b>
<b>Collège des étudiants</b>	<b>Renaud Cruells, Romain Godart, Poline TEXIER, Juliette MONTFROND</b>
<b>Personnalités extérieures</b>	
<b>Excusés</b>	<b>Vincent POIRIER(pouvoir remis à François GUÉNA), Francine DEMICHEL (pouvoir remis à Bruno MENGOLI), James NJOO (pouvoir remis à Gwen ROUVILLOIS), Patrick BOTTIER, Thierry PAQUOT, André GUILLERME (pouvoir remis à Benz WEBER), Adrian QUERALES AMAYA, , Laurène VIAL (pouvoir remis à R. Cruells), Gwenael QUERRIEN, Bernard LANDAU, Pierre PAULOT</b>
<b>Invité</b>	<b>Alice DJAKOVITCH, agent comptable Paul ASTRUC, Secrétaire général, Didier MSIKA, Chef du service financier</b>

Le Président de CA, Bendicht Weber, ouvre la séance à 9h44.

E. Ropars souligne le fait qu'il n'a pas eu le temps de préparer une note en amont du CA sur la commission des expositions.

B. Weber insiste sur la nécessité de préparer en fin de CA les points à l'ordre du jour du suivant.

L'ordre du jour est modifié comme suit :

Ordre jour :

Séance plénière :

1 - Approbation du compte-rendu du CA du 27 février 2014

4 – Demande de subvention de l'association Une école pour Guayas

2 – La politique des expositions à l'ENSAPLV

3 – L'organisation des voyages d'études à l'ENSAPLV

6 – Questions diverses :

- point d'information sur la revue des étudiants

- point d'information sur le déploiement de l'informatique à l'ENSAPLV

Ca restreint (seuls votent les collègues enseignants et personnalités extérieures)

5 – Approbation des profils d'enseignants dans le cadre de la campagne de mobilité 2014-2015 et postes de MAA à prévoir

...

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 27 février 2014.

**Décision :**

**Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 27 février 2014 est approuvé par 19 voix pour et 1 abstention**

2 – Demande de subvention de l'association Une école pour Guayas (Équateur)

Un dossier a été transmis en amont aux membres du CA.

Il manque 4 000 euros pour boucler le budget 2014. Un emprunt pour financer le projet empêcherait les étudiants de L1 2014-2015 de partir pour la construction à l'été 2015.

Le coût des matériaux augmente considérablement le budget de ce projet. En effet, l'association intervient sur la construction et les matériaux afin que l'Etat puisse à terme en avoir la tutelle afin de pérenniser cette école. Les étudiants financent eux-mêmes leurs voyages, ils resteront un mois et demi sur place pour la construction de l'école. En outre ce chantier entre dans le cadre de leur rapport de stage chantier obligatoire et annuel.

La demande budgétaire auprès de l'ENSAPLV réside uniquement dans l'aide au financement des matériaux.

A titre informatif le CA a voté l'année dernière une enveloppe de 29 000 euros pour financer les associations, sur lesquels il reste encore 20 000 euros de disponible pour l'année.

Il est également précisé que la somme de 7000 euros pour l'Asso 6 est actuellement bloquée.

Benz Weber propose de capitaliser et valoriser ce type d'actions notamment à travers des expositions, une conférence ou une vidéo visible sur le site de l'école.

**Décision :**

**La demande de subvention de l'association « Une école pour Guayas » de 3 000 euros est approuvée à l'unanimité.**

**Une motion est ajoutée : Les membres du CA demandent un projet de valorisation de l'action en retour.**

### 3-La politique des expositions de l'ENSAPLV

Marie-Liesse Sztuka rappelle que la salle d'exposition de l'école accueille 12 à 14 expositions par an. Plus de 50% des expositions présentées relèvent de la valorisation des travaux d'étudiants, 28% sont des expositions d'artistes contemporains, 10 % sont des expositions émanant d'échanges partenariaux inter-écoles et 2 % sont des expositions issues de propositions d'étudiants.

Cette réalité contredit l'idée reçue que la salle d'exposition ne présente pas suffisamment d'architecture. La nécessité d'une scénographie, qui ne se réduit pas à l'accrochage de tirages en Ao, est passée par l'exemple d'expositions mise en place par des artistes. Elle est désormais inhérente à tout projet d'exposition qu'il s'inscrive dans le domaine de l'art ou de l'architecture.

Les projets transdisciplinaires sont à encourager, ils permettent des approches multiples d'un sujet commun traité par des étudiants de licence et de master et génèrent de leur part un intérêt pour la salle d'exposition sur plusieurs années.

Les partenariats avec les autres écoles ou avec les institutions publiques ou privées développés depuis quelques années sont également à encourager.

Edouard Ropars précise qu'effectivement la salle d'exposition n'est pas seulement un lieu mis à disposition des enseignants pour mettre en valeur les travaux de leurs étudiants, c'est un lieu qualitatif qui passe par l'effort fait en scénographie mais également par une programmation qualitative tant au niveau architectural qu'artistique.

Si la qualité de la programmation des dernières années est bien réelle, elle reste néanmoins peu connue et la fréquentation de la salle d'exposition pourrait être plus importante.

Il est donc important d'améliorer la lisibilité de la salle d'exposition au sein de l'école même et à l'extérieur. Des solutions existent comme la proposition aux enseignants de commissariat d'expositions réunissant plusieurs projets, une ouverture de la salle à des événements plus ponctuels liés à la vie de l'école, des montages de partenariat.

### 4 -L'organisation des voyages d'études à l'ENSAPLV

Le changement de voyageur permet plus de souplesse sur l'achat des billets train SNCF et avion. Toutefois le financement du logement reste très compliqué car la règle administrative est de rembourser les salariés et non pas les étudiants. Un statut dérogatoire est à l'étude.

Un accord cadre sur les transports en autocar permettrait également de réduire les coûts qui ont plus que doublé par rapport à l'année dernière.

Il est demandé à l'ENSAPLV de négocier les prix des billets des expositions avec la RMN notamment pour réduire les coûts d'entrée des musées pour les étudiants.

Le fait d'être soumis à un marché public oblige de systématiquement passer par le voyageur sélectionné pour acheter tout type de billet.

Le statut administratif de l'ENSAPLV en EPA implique de nombreuses contraintes notamment la règle des marchés publics qui pourraient être moins lourdes en EPIC.

## 5 – Questions diverses

- point d'information sur la revue étudiante

Numéro 0 en juin 2014, numéro 1 en décembre. Revue annuelle. Textes et icono fournis par les étudiants. Marc Bédarida a été contacté pour fournir des devis sur le coût d'impression notamment. La maquette est en cours de finalisation. Environ 12 étudiants également répartis en Licence et Master.

- point d'information sur le déploiement du service informatique à l'ENSAPLV

Le service travaille sur la mise à jour des salles informatiques, déploiement des nouveaux logiciels. Une commission a été créée l'année dernière regroupant administratifs, enseignants et étudiants. Un protocole a alors été élaboré afin d'anticiper les besoins pédagogiques en la matière. Or ce travail n'a pas pu être suivi. On assiste aujourd'hui à un décalage en terme d'outils et de logiciels. En outre il n'y a pas de gestion du parc informatique et les outils sont difficilement traçables.

Il est demandé de réactiver la commission informatique et de proposer un diagnostic de la situation. Le schéma directeur du service informatique doit être remis à la direction très prochainement. Il sera présenté en CA. Il servira de point de départ.

Propositions : installer les video-projecteurs de façon définitive dans certaines salles de cours et ne plus avoir à les déplacer, renforcer le débit wifi...

## 6- Approbation des profils d'enseignants dans le cadre de la campagne de mobilité 2014-2015 et postes de MAA à prévoir

Vote en CA restreint.

La règle est de demander au champ concerné de définir le profil de recrutement, qui est ensuite validé par le CEVE et soumis au vote des membres du CA.

9 postes sont proposés : 3 MAA en TPCAU, 1 MAA en Géographie et Paysage, 1 MAA en Histoire et théories de l'architecture des formes urbaines, 1 MAA en STA, 1 MAA en ATR, 1 MAA en SHSA, 1 PROFART en SHSA.

Un débat s'engage pour mettre au concours un poste de MAA afin de titulariser le poste. Toutefois un tel changement implique de refaire la navette avec le CEVE. En outre si cette instance n'a pas jugé nécessaire de mettre ce poste au concours les membres du CA peuvent

faire confiance et suivre cette hypothèse de recrutement.

Profils ouvert à la mutation puis au concours national : recrutement pour la rentrée octobre 2015

MAA TPCAU, ATR, STA, HCA et POFART en SHSA

Postes ouverts en MAA : recrutement pour la rentrée octobre 2014

2 TPCAU dont 1 non renouvelable, SHSA associé pendant 1 an puis titularisation, et V&T

Les postes renouvelables le sont pour 1 an.

Des modifications sont toutefois apportées sur des formulations plus précises notamment sur le profil de poste de PROFART en SHSA.

**Décision :**

5 profils ouverts à la mutation :

***Le profil de poste de MAA TPCAU est approuvé à l'unanimité***

***Le profil de poste de MAA ATR est approuvé à l'unanimité***

***Le profil de poste de MAA STA est approuvé à l'unanimité***

***Le profil de poste de MAA HCA est approuvé à l'unanimité***

***Le profil de poste de PROFART SHSA est approuvé par 10 voix pour et 2 voix contre***

***4 postes ouverts en MAA :***

***Le profil de poste de MAA TPCAU non renouvelable est approuvé à l'unanimité***

***Le profil de poste de MAA TPCAU renouvelable est approuvé par 11 voix pour et 1 abstention***

***Le profil de poste de MAA SHSA non renouvelable est approuvé par 10 voix pour et 2 voix contre***

***Le profil de poste de MAA V&T renouvelable est approuvé à l'unanimité***

Dates des prochains CA (sous réserve de modifications) :

- 23 mai à 9h30
- 26 juin à 9h30
- 18 juillet à 9h30

Le Président du CA lève la séance à 13h14.



Benz Weber

Président du Conseil d'administration